

## **Modifications apportées au règlement des Flèches de France**

---

Aujourd'hui les itinéraires « **Classiques** » qui empruntent les routes à grande circulation font l'objet de lettres m'indiquant leur **dangerosité** voire leur **interdiction** aux cycles.

Afin de sécuriser votre randonnée aux travers de nos provinces il a été décidé de ne retenir **qu'un seul tracé pour chacune des 20 Flèches de France**

Ces nouveaux tracés s'appuient en priorité sur les parcours touristiques avec des incursions sur les tracés « Classique » lorsque ceux ci sont à proximité et offrent des sites intéressants.

Les catégories ARGENT et OR sont conservées sur ces nouveaux parcours.(carte de route rouge)

**Le choix de la catégorie sera déclaré lors de l'inscription et devra être respecté pour l'homologation de la Flèche.**

Je vous rappelle que, sauf pour les catégories AG et OR, le parcours est libre entre les contrôles.

---

D'autre part, afin d'éviter la traversée de la banlieue Parisienne, avec son trafic source de stress, et en complément du « Pied de Cochon" départ historique des Halles de Paris et, depuis 1988, du départ d'une porte de Paris, il vous est offert la possibilité d'un **départ décalé** choisi près d'une gare entre 20 km et 30 km de PARIS.

**Le départ décalé n'est autorisé qu'en catégorie « BRONZE »**

Les nouveaux itinéraires seront mis en service le 1<sup>er</sup> janvier 2013 mais les cartes et les itinéraires en votre possession resteront valables jusqu'au délai de validité de 3 ans.

---

J'attire votre attention sur la possibilité de consultation des itinéraires sur OPENRUNNER avec la visualisation du profil à partir de notre site : [www.audax-club-parisien.com](http://www.audax-club-parisien.com) - Rubrique : Flèches de France  
N'hésitez pas à me signaler toutes erreurs et me faire connaître votre avis sur ces nouveaux parcours.

---

Certains d'entre vous me demande des informations sur les possibilités d'hôtels ou de restaurants sur le parcours des Flèches de France. **Le forum des Flèches de France** a été créé à cet effet, mais c'est au travers des avis et renseignements que vous voudrez bien y mettre qu'il remplira sa pleine mesure.

Son accès se fait à partir de notre site [www.audax-club-parisien.com](http://www.audax-club-parisien.com) : Rubrique : Flèches de France /Forum

Le 1<sup>er</sup> octobre 2012

Le responsable des Flèches de France  
Jean Pierre PENDU